



**ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION DU  
STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE  
24 RUE DU BEL-AIR  
N°62/2025**

**Le Maire de la Commune de Montsoult,  
Mairie de MONTSOULT  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
(Val d'Oise)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R.417-10 et suivants,

Vu la demande formulée le 22 août 2025 par Monsieur FERRANT, en vue de réserver un emplacement de stationnement pour un véhicule de déménagement,

Considérant qu'il y a lieu de réserver temporairement 4 places de stationnement afin de faciliter l'opération de déménagement de M FERRANT.

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la commodité de passage sur la voie publique,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit à tout véhicule, à l'exception du camion de déménagement, sur quatre emplacements consécutifs devant le 24 rue du Bel-Air.

**Article 2 :** Cette interdiction sera applicable le 06 septembre 2025 de 8h00 à 17h00.

**Article 3 :** La société ou le bénéficiaire de l'autorisation, M FERRANT mettra en place la signalisation réglementaire au moins 48 heures avant le début de l'occupation.

**Article 4 :** Le bénéficiaire de l'autorisation devra prendre toutes les précautions nécessaires afin de ne pas gêner la circulation des autres usagers. Il est responsable de tous dommages pouvant résulter de l'utilisation de l'emplacement réservé.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié et affiché. Monsieur le Directeur Général des Services, La majore de la Gendarmerie de Montsoult, le Chef de Poste de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Dont ampliation sera transmise au Centre de secours de Domont. Le présent arrêté sera notifié à M FERRANT ainsi qu'à l'entreprise de déménagement.

Fait à Montsoult, le 22 août 2025,

Silvio BIELLO  
Maire de Montsoult  
Président du S.I.R.G.E.S  
Vice-Président Communauté de Commune  
Carnelle-Pays-de-France



MAIRIE DE MONTSOULT  
95560